

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 5 SEPTEMBRE 2013**

Date de convocation du conseil municipal : 2 septembre 2013

**Présents** : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIAN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, Eric VAGANAY, James HOWES, Pascal MORPAIN, Benoît DEBOUT.

**Absents et excusés** : Mmes Maryline BUZIN, Chrystel BEGOUX, MM Damien BERTHE de POMMERY.

**Secrétaire de séance** : Patrice LARCHEVÊQUE.

Début de la séance à 20h45.

\* \* \*

**1. Approbation des comptes rendus des Conseil Municipaux du 13 juin et du 11 juillet 2013**

Les comptes rendus des Conseil Municipaux du 13 juin et du 11 juillet 2013 sont adoptés à l'unanimité.

\* \* \*

**2. Renouvellement du contrat ATSEM et de l'intervenante gymnastique**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement du contrat de travail de l'intervenante en éducation physique et sportive pour l'école et le poste d'A.T.S.E.M.

\* \* \*

**3. Bilan de la rentrée scolaire**

La rentrée scolaire s'est passée dans de bonnes conditions avec un effectif de 15 élèves en baisse par rapport à l'année dernière.

\* \* \*

**4. Intervention sur le site ouvrage eau potable et plan de zonage**

Une réunion sur le sujet s'est tenue avec la participation de MM Houette, Crespin, Larchevêque et Vaganay. Il s'avère que le réseau qui date de 1957 est vétuste et que la pression est insuffisante pour la mise en place de la défense incendie. Pour résoudre le problème, deux options sont possibles :

1. Mise en place de citernes dans les endroits stratégiques de la commune, ce qui ne règlera pas toutefois le problème de la vétusté du réseau.
2. Remplacement des canalisations avec un étalement sur plusieurs années. Cette 2<sup>ème</sup> option plus pérenne est privilégiée.

Il est décidé de faire appel à un bureau d'étude pour préparer un appel d'offres auprès d'entreprises afin de chiffrer les projets en vue de solliciter des subventions. Voir également une adhésion à l'ADTO (Assistance Départementale pour les territoires de l'Oise) qui pourrait nous assister sur ce sujet.

D'autre part une consultation a été lancée auprès de six bureaux d'étude afin de refaire le plan de zonage de la commune. Le cahier des charges définit le contenu de la réalisation de l'étude d'actualisation d'assainissement sur la commune de Mont l'Évêque. L'étude préalable à l'actualisation de l'assainissement a pour but de compléter les études de choix d'assainissement précédentes réalisées en 1997 et 2007 qui avaient pour but l'identification, à l'intérieur des zones urbanisables, du projet d'assainissement correspondant à un optimum technico-économique.

La présente étude a aussi pour objectif l'actualisation du dossier de zonage et le suivi administratif de l'enquête publique. Le bureau d'études envisagera en fonction des zonages établis précédemment les possibilités suivantes :

- ✓ Mise en place de l'assainissement individuel dans tout ou partie du périmètre de l'étude (avec possibilité de semi-collectif sur les zones où l'assainissement autonome serait difficile)
- ✓ Mise en place de l'assainissement collectif (communal, intercommunal ou semi-collectif)

L'impact sur le milieu naturel devra être appréhendé à travers les niveaux de rejet des dispositifs d'épuration. Les niveaux de rejet autorisés dans les milieux récepteurs, déterminés par le service chargé de la police des eaux en conformité avec les objectifs de qualité, le schéma départemental à vocation piscicole et halieutique et l'ensemble des réglementations en vigueur, devront être mentionnés dans le rapport. L'étude comprendra l'élaboration à l'échelle du 1/2500ème d'une carte du réseau collectif, accompagnée d'une note explicative. Le dispositif de traitement proposé devra être compatible avec la norme de rejet et avec l'exutoire envisagé.

L'étude financière fera apparaître l'incidence budgétaire en investissement et en fonctionnement de chaque solution préconisée, ainsi que la répercussion sur le prix de vente du mètre cube d'eau potable nécessaire à l'obtention d'un équilibre financier du budget communal dans le cadre de l'application de la circulaire M49. Les travaux à la charge des particuliers en cas de réseau collectif seront également pris en compte dans le coût total de l'opération, sans répercussion sur le prix de l'eau.

L'étude économique sera effectuée pour l'hypothèse : pas de participation au branchement, pas de subventions au titre des opérations d'intérêt départemental ni au titre du contrat rural. L'étude tiendra compte des aides attendues dans chaque cas de figure (Agence de l'Eau, Département) et des conditions de prêts. Les autres hypothèses ne seront présentées que sous la forme d'une diminution du prix de l'eau (impacts d'une taxe de branchement de 1000 euros, et d'une augmentation du taux de subvention de 5%, éventuellement impact d'un déplafonnement des travaux lorsque le prix de l'eau sera jugé excessif).

Les devis estimatifs des différentes solutions étudiées seront fondés sur un bordereau de prix (assainissement collectif, assainissement autonome).

\* \* \*

## **5. Questions diverses**

### **PLU**

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que le rapport de diagnostic a été remis par le cabinet ARVAL. Ce rapport doit être validé lors de la prochaine réunion du PLU le vendredi 11 octobre à 14h00. Une réunion préparatoire interne est programmée le lundi 23 septembre à 18h00 pour revoir ce rapport de diagnostic.

### **Travaux de voirie**

A la question de M Howes, M Vaganay répond que les travaux de voirie pour boucher les trous dans les rues de la commune seront réalisés par l'entreprise Croisille au cours de la 2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre.

### **Construction route d'Ermenonville**

A la question de M Howes, il est répondu qu'une maison constituée de trois logements est en cours de construction route d'Ermenonville sur le terrain cédé par M Leconte.

### **Label Pays d'Art et Histoire**

M Larchevêque fait un compte rendu détaillé de la réunion qui s'est tenue le 11 septembre à Senlis.

### **Horloge de l'église**

M Howes fait remarquer que l'horloge de l'église présente une avance de trois minutes sur l'heure réelle. L'entreprise Huchez en charge de l'entretien sera contactée pour intervenir.

M Jeanne fait part du danger que représentent les semis remorques qui vont demi-tour sur la place du cimetière.

M Jeanne soulève le problème du transport de la croix à restaurer en vue de la commémoration du début de la guerre de 1914. A voir avec M Vaganay et les employés communaux.

\* \* \*

### **Prochaines dates à retenir :**

Lundi 23 septembre 2013 à 18h00 : réunion préparatoire PLU.

Jeudi 3 octobre 2013 à 20h30 : conseil municipal.

Vendredi 11 octobre 2013 à 14h00 : réunion PLU.

Jeudi 7 novembre 2013 à 20h30 : conseil municipal.

Jeudi 5 décembre 2013 à 20h30 : conseil municipal.

Jeudi 9 janvier 2014 à 20h30 : conseil municipal.

Samedi 11 janvier 2014 à 18h00 : vœux du maire.

Jeudi 6 février 2014 à 20h30 : conseil municipal.

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

\* \* \*